



COMMUNE DE VEYTAUX

# Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

## Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral constate :

- qu'une seule liste, « Entente communale », comprenant le seul nom de M. Ludovic Sherif, a été déposée dans le délai fixé au 7 avril à 12h00, portant les signatures des parrains suivants : M. Arnaud Rey Lescure, M. Philippe Andler, M. Igor Rinaldi, Mme Beatriz Sherif et Mme Christine Chevalley.
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir.

Le Bureau électoral, dans sa séance du 7 avril 2026,

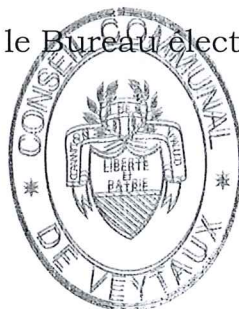
### PROCLAME

**Monsieur Ludovic SHERIF**, né le 16 août 1985, originaire de Nyon, domicilié au Chemin du Scex 5, à Veytaux, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

La Présidente du bureau :

V. Schweizer Ronnerström



Le Secrétaire :

D. Alves de Almeida

Veytaux, le 7 avril 2026